



Comité pour l'interculturalité¹

Une stratégie pour les réparations en Belgique

Sandew Hira²

Mots-clés Google : Réparation, Belgique, colonisation, esclavage

En janvier 2019, l'association Bruxelles Panthères a organisé un évènement sur le thème des réparations. J'y ai présenté une analyse et une stratégie sur la manière d'avancer dans la lutte pour les réparations en Belgique.

Introduction

Cet article développe un argumentaire de façon systématique c'est à dire qu'il reprend les arguments pour et contre les réparations et le lie à la discussion sur la colonisation de l'esprit. Il propose également un modèle pour calculer le montant que la Belgique doit payer aux Noirs pour les réparations et développe une stratégie pour cette lutte.

Les arguments contre les réparations

Lorsque les victimes de crimes coloniaux évoquent la question des réparations, il se dresse devant elles une liste d'arguments produite majoritairement par des blancs qui s'opposent aux réparations. Voici à peu près les arguments qu'ils fournissent:

1. Les personnes noires devraient payer des réparations aux Blancs pour le travail de civilisation effectué en Afrique
2. Les noirs devraient payer aux blancs une réparation du fait qu'ils ont aboli l'esclavage
3. Le montant pour les réparations est tel que ce n'est pas utile de l'envisager
4. L'Occident a déjà payé les réparations par le biais de programmes d'aide au développement qui se sont échelonnés sur des décennies, il n'est donc plus nécessaire de mettre en place un nouveau programme de réparations
5. Ce n'est pas la peine de verser de l'argent aux anciennes colonies car il y a de la corruption et le système est inefficace
6. Il y a des questions plus importantes dans le monde que les réparations
7. Les réparations ont déjà eu lieu (dans le cas de la loi américaine sur les Droits Civiques)

¹ Bamko-Cran est une association dirigée par des femmes afrodescendantes vivant en Belgique. Elles abordent des sujets liés au genre et au racisme. Plus d'informations sur www.bamko.org

² Volontaire Bamko

8. Les réparations devraient concernées l'esclavage moderne et non l'esclavage du passé
9. Les Africains devraient payer des réparations aux afro-américains pour leur rôle dans l'esclavage transatlantique.
 1. Il n'y a pas de relation directe entre le préjudice et l'indemnisation car toutes les victimes sont mortes
 2. Cela s'est déroulé il y a très longtemps donc allons de l'avant
 3. Une personne ne peut hériter de la culpabilité des auteurs d'un crime car elle ne les a pas commis elle-même
 4. Oublions le passé et tournons-nous vers l'avenir.
 5. La question des réparations divise la société
 6. Une demande de réparation est émotionnellement dévastateur parce qu'il soulève de faux espoirs qui ne se réaliseront jamais.

Où étaient ces fameux arguments lorsque des réparations ont été accordées à des personnes blanches ?

Si vous regardez la ferveur avec laquelle les universitaires blancs et leurs collègues de couleurs plaident contre les réparations, vous pourriez croire que dans l'histoire aucune communauté n'a jamais reçu de réparations. Le fait est qu'il y a de nombreux cas où des réparations ont été versées, mais ces arguments ont disparus. Prenons les cas suivants:

1. Les réparations dues à la guerre. Les perdants ont l'obligation de payer le vainqueur:
 - a) Les guerres napoléoniennes (1803-1815): La France ayant perdu ces guerres a été obligée de payer un total de 1 863,5 millions de francs à la Grande-Bretagne, l'Autriche, la Russie et la Prusse.
 - b) La Première Guerre Mondiale: L'Allemagne a dû payer 33 milliards de dollars US aux forces alliées.
 - c) La Seconde Guerre mondiale : les Alliés ont demandé et obtenu des réparations de l'Allemagne (5 277 millions de dollars US), de l'Italie (366 millions de dollars US) et du Japon (1 486 millions de dollars US).
2. L'Holocauste juif: Les victimes de l'Holocauste juif ont exigé des réparations de l'Allemagne. Au départ, ils avaient demandé 822 millions de dollars. Au final, l'Allemagne a payé chaque année à Israël et aux personnes représentées par la *Claims Conference* (une organisation créée en 1951 composée d'associations juives et dont le but est de réclamer des dédommagements pour les victimes du national-socialisme et les rescapés de la Shoah). Depuis 1952, les Allemands ont payé 70 milliards de dollars US (soit 85 fois plus que ce qui leur avait été demandé) et ils continuent de payer chaque année.
3. La révolution haïtienne (1791-1804): Les français humilié par la victoire de la Révolution haïtienne ne l'ont jamais accepté. En 1825, ils sont retournés sur l'Île avec 14 navires de guerre et 528 canons. Ils ont obligé Haïti à choisir entre le paiement de 50 millions de francs or à titre de réparation (valeur actuelle : 21,7 milliards de dollars US) ainsi que la reconnaissance d'Haïti comme une nation libre au niveau international et un blocus économique, une famine, la guerre et le retour de l'esclavage.
4. Les esclavagistes britanniques, français et néerlandais ont obtenu une réparation du fait de l'abolition légale de l'esclavage dans les Caraïbes. Au Royaume-Uni, la somme s'élevait à 20

millions de livres sterling (l'équivalent de 27,4 milliards de dollars US). Ces criminels ont été indemnisés pour leur soi-disant perte de biens.

5. Un autre cas où des criminels ont été indemnisés est celui des guerres de l'opium en Chine. Les trafiquants de drogue britanniques avec l'aide de l'État britannique ont forcé la Chine dans les guerres de l'opium (1839-1842/1856-1860) à importer des drogues et à rendre des millions de Chinois dépendants. La Chine a dû payer les coûts des guerres : 21 millions de dollars.

6. En 1949, après une guerre sanglante, l'Indonésie a obtenu son indépendance face aux Pays-Bas. Les 150.000 Indonésiens néerlandais et les Indonésiens sous la pression des Américains ont dû payer NF 6,5 milliards aux Pays-Bas. L'Indonésie a payé 4 milliards de NF entre 1950 et 1956, ce qui est plus que l'aide provenant du plan Marshall que les Hollandais ont obtenu des États-Unis après la Seconde Guerre mondiale.

La colonisation de l'esprit

Ces cas de réparations n'ont jamais fait l'objet d'un débat public lorsqu'il y a une discussion passionnée sur les réparations. Les faits ne sont pas bien connus et les arguments contre les réparations ne sont jamais avancés. Pourquoi ? C'est une question de colonisation de l'esprit.

Le colonialisme est un système mondial d'oppression, d'exploitation et de déshumanisation. Ce système est fondé sur cinq volets. Le volet économique, sociale, politique, culturelle et géographique. Les mécanismes de mise en place et de maintien de ce système sont divers et vont de la violence brutale, de l'occupation militaire à la répression infligée aux institutions culturelles et éducatives qui doivent produire des mensonges sur l'infériorité et la supériorité des peuples sur le plan racial et culturel. L'un des mécanismes de la colonisation de l'esprit est l'organisation de l'amnésie collective concernant les injustices historiques commises par le colonialisme. Organiser l'amnésie signifie que les injustices historiques coloniales sont intentionnellement chassées de la mémoire collective et remplacées par des discussions sur la bienveillance du colonialisme ou sur l'absurdité d'amener la notion d'injustice historique sur la table. Dans le cas des réparations, la répétition constante des arguments contre les réparations se conjugue avec le silence intentionnel sur les cas où des réparations ont été versées aux Blancs. C'est également une forme d'intimidation car on ridiculise les arguments en faveur de réparations pour les crimes du colonialisme.

Réparations matérielles et immatérielles

Les réparations matérielles peuvent se faire sous forme d'indemnisation financière ou de restitution de terres et de biens volés.

Les réparations immatérielles couvrent des sujets tels que :

- La reconnaissance de l'injustice historique, les excuses et la recherche de la vérité.
- Une réparation matérielle ou immatérielle peut être une réparation des dommages culturels et psychologiques causés par le colonialisme. Cette forme de réparation est initiée et exécutée par les descendants des victimes des injustices historiques et non par les descendants des auteurs. Par exemple, les membres de la Nation de l'Islam aux États-Unis ont rejeté leurs noms de famille (provenant de propriétaires d'esclaves) et ils les ont remplacés par un X, le symbole de la variable inconnue en mathématique. Malcolm X en est un exemple célèbre. Finalement, le "X" a été remplacé par un nom d'origine arabe qui lui renvoie à la personnalité et au caractère d'une personne. Malcolm X a pris le nom d'El-Hajj Malik el-Shabazz. La question des noms se situe au niveau individuel. Sur le plan social et politique, les réparations

concernent les institutions qui ont été détruites et qui ont besoin d'être reconstruites: la culture matérielle (cheveux, vêtements) et immatérielle: musique, production de connaissances, décolonisation de l'esprit.

Voyons comment un programme de réparation peut être développé en Belgique dans la perspective d'une décolonisation de l'esprit. Cela commence par l'audace d'inscrire la réparation à l'ordre du jour social et politique. Cette inscription doit se faire de manière activiste et non de manière académique. Du côté académique, il s'agit d'avoir une discussion générale sur les réparations: les arguments pour et contre. La manière activiste est d'introduire la discussion de telle manière qu'elle aide à construire un cadre pour l'organisation et la mobilisation.

Je suggère que les communautés anciennement colonisées développent leur propre infrastructure afin de produire des connaissances sur les réparations. L'objectif est de trouver un chiffre précis que la Belgique devra payer à ses anciennes colonies pour les crimes commis. Ce chiffre sera si gigantesque qu'il créera un scandale et de l'indignation parmi les forces coloniales. Cette indignation sera le moteur des débats publics et elle ouvrira la voie à une question plus large: comment la Belgique gère-t-elle l'histoire coloniale au sein de la société?

Un simple calcul

J'ai développé un modèle économique simple pour calculer le montant que la Belgique doit payer aux communautés anciennement colonisées. Ce modèle peut être utilisé par les chercheurs qui soutiennent ces communautés.

Le calcul se compose de cinq éléments sur lesquels tout le monde peut se baser :

1. *Si vous construisez une entreprise sur un terrain qui n'est pas le vôtre, vous devriez payer un loyer.*

Vous avez créé une entreprise sur une propriété à Londres, Paris ou Amsterdam sans demander l'autorisation du propriétaire et sans négocier le loyer que vous devez payer. La colonisation a été la conquête de terres qui n'appartenaient pas aux Européens. Comptez donc les superficies en km² que les Belges ont occupées sans payer de loyer et précisez-le par an. Mettez un prix raisonnable par an pour le loyer au km². Maintenant, vous avez le montant que les Belges doivent payer chaque année pour le loyer impayé.

2. *Si vous prenez des biens qui ne sont pas les vôtres, vous devriez les payer.*

Tu ne voles pas, tu achètes. Ce principe est dévolu à la religion et à la morale de toutes les civilisations, y compris en Occident. Un des dix commandements de la Bible est : "Tu ne voleras point." Notre chercheur devrait dresser une liste des marchandises volées ou non payées dans les différentes colonies belges. Ils doivent estimer le volume, le prix et la valeur par an du montant volé ou non payé.

3. *Si quelqu'un exécute un travail en votre nom, vous devriez payer un salaire approprié pour ses services.*

Si un peintre vient peindre votre maison, vous devez lui donner un salaire décent. Ce qui est décent est négociable, mais le principe selon lequel le travail n'est pas gratuit est généralement accepté, même en Occident. Les Belges ont eu recours au travail forcé dans les colonies. Faites une estimation annuelle du nombre de personnes qui ont dû effectuer ce travail forcé cette année-là et un calcul du nombre d'heures qu'elles ont dû faire par jour. Vérifiez quel était le salaire moyen en Europe pour le type de travail effectué et le nombre moyen d'heures de travail par jour. Avec ces données, vous pouvez calculer le montant des salaires impayés ou sous-payés que la Belgique doit aux personnes colonisées.

4. *Si vous causez intentionnellement (ou même involontairement) un préjudice à une personne ou à une communauté, vous devez payer une compensation financière pour le préjudice subi.* Dans le cas d'une blessure individuelle, celle-ci peut évoluer en une blessure émotionnelle (stress dû au travail forcé ou enlèvement), voir jusqu'à la mort. Dans le cas d'un préjudice subi par une communauté, il peut s'agir d'un anéantissement des institutions sociales, d'une destruction de la dignité humaine et d'une suppression des droits humains fondamentaux. Au point 3, les données ont été collectées sur le nombre de personnes contraintes d'accomplir un travail forcé ou sous-payé par an. Nous pouvons ajouter à ces chiffres le nombre de la population totale et faire une estimation basée sur le nombre de personnes par famille. Nous avons le nombre total de personnes par année qui devraient être indemnisées pour ces blessures. Examinons la pratique du droit belge dans les affaires judiciaires qui ont donné lieu à une indemnisation financière pour préjudice. Faites une estimation de ce que les Belges ont dû payer par an pour être indemnisés pour ce préjudice.

5. *Si vous avez une dette, vous devriez payer des intérêts.*

C'est un principe accepté en économie et dans la morale Occidentale. Si vous êtes musulman, vous pourriez soutenir que l'intérêt est interdit dans l'islam, de ce fait aucun intérêt ne peut être exigé. Cependant les Belges sont chrétiens ou athées. Concernant les réparations pour Haïti, les Français ont utilisé un taux d'intérêt de 6 %. Faites une estimation annuelle du taux d'intérêt qui devrait être appliqué aux dettes impayées. Nous disposons de données concernant le montant qui devrait être payé par an par le Belge. Utilisez le taux d'intérêt pour calculer la valeur de cette dette historique si le Belge devait payer cette dette aujourd'hui. Sans aucun doute, ce montant sera astronomique. Mais au moins, nous avons un montant spécifique qui est un indicateur financier de l'ampleur des crimes que le colonialisme belge a commis. Ce chiffre fera partie de la mémoire collective.

Éducation et activisme

Le processus de collecte des données pour le calcul devrait impliquer des économistes, des historiens et des juristes. Cela pourrait commencer par une conférence de lancement pour les étudiants, les universitaires et les militants qui voudraient s'impliquer dans ce projet de réparation. La collecte de données n'est qu'un aspect du processus.

Le deuxième aspect est la formation de cadres de l'histoire du colonialisme belge afin que les faits et les histoires des crimes du colonialisme soient enracinés dans des cadres qui peuvent donner des conférences et des cours une fois que les débats publics sur les réparations commencent.

Le troisième volet consiste à préparer un procès fictif sous la forme d'un tribunal du génocide belge au Congo.

Le quatrième aspect est une conférence avec des avocats pour discuter de la possibilité réelle d'amener l'État belge et la famille royale belge devant les tribunaux afin d'exiger leurs excuses et des réparations.

Si les militants belges y parviennent, cela pourrait devenir un exemple inspirant pour d'autres communautés en Europe.

Cet article est basé sur un livre que j'ai écrit et qui s'intitule *20 questions et réponses sur les réparations dues au colonialisme. The Hague 2014.*

Quelques mots sur l'auteur:



Sandew Hira est le pseudonyme de Dew Baboeram, est directeur de l'Institut des sciences de l'environnement et de la santé publique. Recherche (IISR) à La Haye. L'IISR est un institut de recherche sur la décolonisation de l'IISR. L'IISR a publié une série de livres intitulée Decolonizing The Mind with Amrit Publishers.

Hira a étudié l'économie à l'Université Erasmus de Rotterdam en Hollande. Il a écrit 16 livres sur différents sujets dont l'histoire coloniale. Stéphane Small (University of California Berkeley) et Arzu Merali (Islamic Human Rights Commission) sont les éditeurs de la série.

Sandew Hira est également coordinateur du Réseau international décolonial ("DIN").

Pour citer cet article : Hira S. (20.12. 2019) « Une stratégie pour les réparations en Belgique », Analyse n°2, Edt. Kwandika de Bamko-Cran asbl, Bruxelles.